

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Demande de renseignements 24062-23-112

Questions et réponses

Question 1 :

Plusieurs ministères fédéraux peuvent participer à l'approvisionnement. Mentionnons entre autres Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), le ministère de la Défense nationale (MDN) (pour les approvisionnements dans le domaine de la défense). Quelle est l'incidence des réponses à la présente demande de renseignements sur les demandes de propositions actuelles du gouvernement du Canada et sur toute demande de propositions prévue à court terme?

Réponse 1 :

Les réponses à la demande de renseignements n'auront aucune incidence sur les demandes de propositions actuelles ou sur toute demande de propositions prévue à court terme. Toute nouvelle exigence n'aura d'incidence que sur les demandes de propositions à venir, et un délai suffisant sera accordé aux fournisseurs.

Question 2 :

Le Conseil du Trésor dispose-t-il d'une équipe spécialisée pour examiner les réponses à la demande de renseignements? Si oui, comment l'équipe du Conseil du Trésor interagit-elle avec SPAC à ce sujet?

Réponse 2 :

Une équipe du Secrétariat du Conseil du Trésor examinera les soumissions. L'équipe travaillera avec SPAC et d'autres intervenants fédéraux pour examiner les informations dans le cadre de l'élaboration de politiques potentielles.

Question 3 :

Le Conseil du Trésor mènera-t-il d'autres consultations publiques sur les gaz à effet de serre et les exigences du gouvernement en matière d'approvisionnement?

Réponse 3 :

Le Conseil du Trésor envisage la possibilité de tenir une séance d'information en septembre. Si la séance a lieu, de plus amples informations seront fournies à une date ultérieure.

Question 4 :

Le Conseil du Trésor a-t-il l'intention de publier une directive ou un énoncé de politique concernant les mesures des gaz à effet de serre et les marchés publics? Dans l'affirmative, à quel moment seront-ils publiés?

Réponse 4 :

Le Conseil du Trésor examine la meilleure façon de mettre en œuvre l'engagement de la Stratégie pour un gouvernement vert, qui consiste à « *[inciter] les fournisseurs importants à fixer un objectif scientifique conforme à l'Accord de Paris et à divulguer les données sur leurs émissions de GES et leur rendement environnemental* ». Aucun échéancier officiel n'a été fixé pour la publication d'une directive ou d'un énoncé de principe.

Question 5 :

De nombreuses entreprises publiques publient des rapports sur le « développement durable ». Peut-on les ajouter à la réponse à la demande de renseignements?

Réponse 5 :

Les répondants peuvent fournir tout renseignement susceptible d'étayer leur soumission.

Question 6 :

Les réponses individuelles aux demandes de renseignements seront-elles accessibles au public ou disponibles au moyen de demandes d'accès à l'information?

Réponse 6 :

Conformément à la section 2.3.2 de la demande de renseignements. Les réponses individuelles seront traitées conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*. Les répondants sont priés d'indiquer et de marquer toutes les parties de leur réponse qu'ils considèrent comme exclusives ou confidentielles.

Question 7 :

Le délai a-t-il été prolongé au-delà du 9 septembre?

Réponse 7 :

Oui, la demande de renseignements a été prolongée jusqu'au 29 septembre; voir la modification 01 publiée le 25 août sur achatsetventes.gc.ca/